

Votants : 83
Convocation du Conseil de Communauté :
le 9 mai 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 20 mai 2014



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 19 mai 2014

COHESION SOCIALE INSERTION – AVENANT 3 A LA SUBVENTION GLOBALE FSE 2011-2013 POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLIE 2014

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gerard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Nicolas MARJAULT, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Brigitte COMPETISSA à Elisabeth MAILLARD, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Rose-Marie NIETO, Guillaume JUIN à Luc DELAGARDE, Rabah LAICHOUR à Gerard LABORDERIE, Jacqueline LEFEBVRE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJAULT

Titulaires absents suppléés :

Jean-Luc CLISSON par Michel FERRAND, Jean-Claude FRADIN par Dominique MARQUIS, Alain LAUDES par Jean-François SALANON, Michel SIMON par Dominique GIRET

Titulaires absents :

Romain DUPEYROU, Robert GOUSSEAU, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD

Titulaires absents excusés :

Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques BROSSARD, Brigitte COMPETISSA, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOUR, Jacqueline LEFEBVRE, Sebastien PARTHENAY, Nathalie SEGUIN

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Charles-Antoine CHAVIER

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 19 MAI 2014

COHESION SOCIALE INSERTION – AVENANT 3 A LA SUBVENTION GLOBALE FSE 2011-2013 POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLIE 2014

Monsieur **Alain BAUDIN**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais est engagée, depuis plusieurs années, dans l'animation d'une politique d'accès à l'emploi des publics les plus éloignés du marché du travail, à travers le dispositif du PLIE.

Les principes d'intervention de ce dispositif financé, via, notamment, le Fonds Social Européen (FSE), reposent sur :

- La mise en cohérence et la coordination des interventions publiques au plan local,
- L'engagement dans un parcours en accompagnement renforcé pour le public cible (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA...).
- Le portage de cette logique de parcours par les opérateurs de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE), soit près d'une dizaine de structures accueillant, chaque année, près de 600 personnes en insertion.

La Communauté d'Agglomération du Niortais a assuré, dans ce cadre, la programmation et la gestion, en tant qu'organisme intermédiaire, les crédits alloués au titre du FSE sur la période 2007-2013.

Dans l'attente de la mise en œuvre au plan national, du prochain Programme Opérationnel 2014-2020 et afin d'opérer la transition avec celui-ci, la possibilité a été offerte aux porteurs des PLIE, conformément au calendrier de fin de gestion, de réaliser des opérations jusqu'au 31 décembre 2014.

Dans cet objectif, fin 2013, un report des crédits non consommés au cours de la précédente période, des reliquats redéployés par l'Unité Régionale de la DIRECCTE et des fonds propres de la collectivité ont été mobilisés. Malgré cette mobilisation, ces montants ne permettaient pas de reconduire une programmation identique aux années précédentes. C'est pour cette raison que les élus de la CAN ont décidé par la délibération du 25 novembre 2013, d'engager la programmation 2014, seulement du 1er janvier au 30 septembre 2014.

Début février 2014, l'Unité Régionale de la DIRECCTE a fait savoir que des reliquats étaient à nouveau disponibles. Au regard de cette information, la CAN propose de cibler ces crédits sur les actions de référents de parcours afin de pouvoir prolonger ces opérations jusqu'à la fin de l'année 2014. Le choix de la CAN s'est porté sur ces opérations car la continuité des parcours des personnes en insertion est notre priorité et le principe directeur des PLIE.

Toutefois, cette décision ne pouvait relever du seul choix de l'agglomération et devait être préalablement partagée avec le Préfet des Deux-Sèvres et le Président du Conseil général, les deux autres signataires du Protocole PLIE et membres du comité de pilotage qui ont validé la proposition de l'agglomération.

Compte tenu de la validation de ces évolutions, les montants FSE disponibles pour la programmation 2014 sont de 294 374 € pour l'axe 3 et 10 172 € pour l'axe 5.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Valider la nouvelle maquette financière, solliciter dans cet objectif un avenant n° 3 à la subvention globale 2011-2014,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous les documents afférents à la mise en œuvre du PLIE en 2014.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 83
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Alain BAUDIN
Vice-Président Délégué

